

Mercredi 21 Janvier 2009 - n°448

Economie - FCTVA - Le ministère de l'Intérieur anticipe une mesure du plan de relance

Economie - Recensement rénové - La population regagne-t-elle tous les centres-villes ?

Economie - Bilan démographique 2008

Economie - 2ème édition de « Bonheurs de villes » - La FMVM lance un appel à projets

Europe - Parlement européen - La mobilité urbaine en débat

Economie - Enseignement supérieur et dynamisme territorial Bourges - 13 mars 2009

Social - Efficacité des politiques locales d'action sociale

Economie - Journée nationale du renouvellement urbain des centres anciens

Economie - Délinquance : des chiffres en baisse, mais les violences aux personnes sont en hausse

Economie - Agenda

ECONOMIE

FCTVA - Le ministère de l'Intérieur anticipe une mesure du plan de relance

Dans une circulaire d'information adressée hier aux préfets, le cabinet du ministre de l'Intérieur prépare l'administration déconcentrée à une mesure importante du projet de loi de finances rectificative pour 2009 : le versement anticipé du fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Soulignant que les principales mesures de ce texte peuvent évoluer, une circulaire plus complète sera adressée dès la publication de la loi.

Sous forme de questions / réponses, ce memorandum vient préciser certaines des conditions pour bénéficier de cette avance du FCTVA dû au titre de 2008 dès 2009, cette recette d'investissement s'ajoutant au FCTVA dû au titre de 2007.

Pour bénéficier de cette avance, le ministère de l'intérieur indique « que la collectivité doit s'engager à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 et signer une convention avec le préfet avant le 1er avril 2009, date impérative pour manifester cet engagement ».

En l'état, la définition à retenir pour l'effort d'investissement porterait sur l'ensemble des dépenses réelles d'équipement et non les seuls dépenses éligibles au FCTVA.

En conséquence, sont prises en compte les dépenses réelles d'équipement inscrites au budget général de la collectivité et à tous ses budgets annexes (y compris budgets des services publics industriels et commerciaux), figurant aux comptes 20 (compte 204 inclus), 21 et 23.

Pour l'instant, la période de référence à partir de laquelle est calculée l'augmentation attendue pour 2009 des investissements reste la moyenne des investissements inscrits dans les comptes administratifs pour les années 2005, 2006 et 2007 ; une augmentation même d'un euro étant suffisante.

Enfin, l'intervention de ce versement de FCTVA supplémentaire au titre de 2008 pourrait intervenir d'ici au 30 juin 2009 (il va être demandé aux collectivités territoriales de transmettre dès que possible les états déclaratifs pour 2007 et 2008, en tout état de cause avant le 1er mai 2009). Pour leur part, les versements opérés au titre des dépenses 2007 obéiront au calendrier habituel. Les collectivités qui ne se seront pas engagées à augmenter leurs investissements continueront à percevoir le FCTVA avec deux ans de décalage (hors communautés de communes et d'agglomération).

(NDLR : la discussion sur ce projet se tient en ce moment même au Sénat et il faudra ajouter les amendements en commission mixte paritaire)

ECONOMIE

Recensement rénové - La population regagne-t-elle tous les centres-villes ?

Selon les dernières analyses effectuées par l'Insee à l'issue de la publication des résultats du recensement rénové de la population (voir également *Ondes Moyennes* n° 446), apparaît une nouvelle tendance : « la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes ».

Alors que durant les années 80 et 90, le dynamisme démographique du pays était essentiellement porté par les périphéries urbaines, il semble désormais que ce sont tous les types de territoire qui en bénéficient.

L'Insee constate ainsi que la population des espaces ruraux augmente au même rythme que celle de l'ensemble du territoire français (+ 0,7 d'augmentation annuelle entre 1999 et 2006).

L'institut statistique national indique qu'en parallèle, de nouvelles zones de densification urbaine apparaissent le long des infrastructures et de certaines frontières ; en outre, à l'intérieur des pôles urbains, les villes centres connaissent

un regain démographique, particulièrement dans les plus grandes agglomérations.

L'institut ajoute que le modèle dominant de développement urbain des trente dernières années reposait souvent sur un schéma allant du centre vers la périphérie : croissance faible au centre ou décroissance, croissance accentuée en banlieue, forte à très forte dans le périurbain. Aujourd'hui, « ce développement sous forme d'ondes concentriques est en mutation : des villes-centres renaissent, certaines banlieues et couronnes périurbaines marquent le pas et des « linéaires urbains » apparaissent ». Après une longue stagnation, la croissance de la population des villes-centres reprend : + 0,3 % par an.

L'insee indique pour conclure que le thème du « retour des centres », présent dans les esprits, mais non dans les statistiques, semble réellement émerger, « à l'exception notable des pôles urbains de moindre importance d'une moitié nord de la France, dont la population décroît ».

ECONOMIE

Bilan démographique 2008

À l'occasion de la livraison officielle des résultats du recensement rénové, l'Insee a également eu l'occasion de communiquer sur les derniers chiffres estimés de la population, cette fois-ci au 1er janvier 2009.

Ainsi, en 2008 la population résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer s'est appréciée de 366 500 personnes (+ 0,6 %) pour s'établir à 64,3 millions d'habitants. Au cours de cette dernière année, 834 000 enfants sont nés, 543 500 personnes sont décédées et 76 000 personnes – solde migratoire – sont venues enrichir la population du pays.

Ces bons résultats - qui placent la France derrière l'Allemagne au second rang européen pour la population (13 % des habitants de l'Union européenne) et à la première place ex-aequo avec l'Irlande pour le taux de fécondité – masquent aussi des évolutions importantes.

Ainsi, l'âge moyen à la maternité approche désormais 30 ans, soit deux ans de plus par rapport à la fin des années quatre-vingt.

Par ailleurs, la population française continue de vieillir.

En effet, la part des moins de 20 ans décroît dans la population, alors que celle des plus de 65 ans progresse. Et pour les personnes les plus âgées, la progression est plus rapide : en dix ans, le nombre de plus de 75 ans a augmenté d'un tiers, presque cinq fois plus vite que la population totale (+ 7 %).

Enfin, l'espérance de vie reste stable : 77,5 ans pour les hommes et 84,3 ans pour les femmes, une espérance de vie parmi la plus élevée pour les femmes en Europe.

Retrouvez tous les détails sur : www.insee.fr

ECONOMIE

2ème édition de « Bonheurs de villes » - La FMVM lance un appel à projets

Les villes moyennes et leurs intercommunalités font preuve chaque jour de dynamisme et d'inventivité, les projets qu'elles développent s'apparentent fréquemment à de véritables expérimentations.

Afin d'identifier et de valoriser les initiatives et démarches exemplaires des villes moyennes et des intercommunalités, la FMVM renouvelle l'opération « Bonheurs de villes » conduite pour la première fois en 2006. Elle vient à cet effet de lancer, auprès de ses adhérents, un appel à projets.

Les thématiques retenues sont très larges et portent de façon générale sur l'attractivité urbaine. Elles sont au nombre de cinq et concernent :

- l'amélioration du cadre de vie des habitants (aménagement urbain, logement...)
- l'aménagement durable du territoire (environnement, transport...)
- les services rendus aux habitants (culture, sport, loisirs, action sociale, enseignement, services numériques...)
- l'attractivité du territoire (économie, tourisme, TIC, patrimoine...)
- la démocratie locale en associant les acteurs locaux (habitants, associations, commerçants...)

2ème édition de « Bonheurs de villes »

La FMVM renouvelle ainsi l'initiative de mieux faire connaître la capacité d'innovation des villes moyennes et des intercommunalités. Une sélection de projets sera présentée dans la deuxième édition de l'ouvrage « Bonheurs de villes », dont la publication est prévue au deuxième semestre 2009.

Un comité de sélection examinera les projets et effectuera une sélection sur chacun des domaines d'intervention. Les projets et démarches seront retenus en fonction des critères suivants :

- Les projets doivent être récents.
- Les projets ou démarches doivent être innovants.
- Ils doivent être aisément reproductibles par les autres villes et structures intercommunales.

Base d'initiatives en ligne

Par ailleurs, le site Internet de la FMVM <http://www.villesmoyennes.asso.fr/initiatives/> présentera les initiatives déposées dans le cadre de cet appel à projets.

Classées par ville moyenne, par intercommunalité et par thème, les expériences présentées dans la base d'initiatives

en ligne ont toutes en commun de proposer des éléments concrets pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des actions qui visent à renforcer l'attractivité et le développement urbain.

Délai de réponse

Les adhérents de la FMVM ont jusqu'au 15 avril prochain pour adresser leurs projets à la FMVM.

EUROPE

Parlement européen - La mobilité urbaine en débat

En Europe, 60% de la population vit en milieu urbain, et près de 85% du PIB de l'UE y est réalisé. Selon un diagnostic de la Commission européenne, l'économie européenne souffrirait de lourdes pertes dues aux encombrements des villes : 1% du PIB de l'UE serait perdu en raison des embouteillages chaque année. En effet, à l'heure actuelle, le problème des encombrements urbains est tout de même responsable de 40 % des émissions de CO2 et de 70 % des autres émissions polluantes provenant des véhicules automobiles au sein de l'Union européenne. Forte de ce constat, et s'appuyant sur les exigences promues par le paquet énergie-climat, la Commission européenne avait publié, le 25 septembre 2007, un Livre Vert intitulé « Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine » qui a ouvert la consultation et qui a été clôturé le 15 mars 2008. Elle avait recueilli alors pas moins de 436 contributions provenant des 27 Etats membres, dont celle de la FMVM (voir ondes moyennes n° 375).

« Plan d'action » repoussé

Un plan d'action sur la mobilité urbaine était attendu en conséquence en octobre 2008 pour présenter les positions de la Commission européenne sur ce dossier sensible. En réponse à une question orale posée par un député européen italien, Paolo Costa, le 12 janvier 2009, la Commission a affirmé que « les conditions n'étaient pas appropriées » pour adopter ce plan, et a proposé de créer plutôt une « boîte à outils, qui comprendrait des actions à court et moyen termes, laissant le choix des solutions aux autorités locales ».

Un site Internet devrait être ouvert en avril 2009 afin de présenter « la législation, les financements européens et les bonnes pratiques dans le domaine de la mobilité urbaine ».

Les fortes divergences des Etats sur ce dossier, notamment de l'Allemagne, et la perspective du renouvellement de la Commission européenne en juillet, auraient conjointement conduit au report « sine die » de ce plan.

Réponse du Parlement

Un certain nombre de parlementaires européens ont dénoncé « le manque de courage politique de la Commission européenne dans ce dossier » et surtout l'abandon du plan d'action sur la mobilité urbaine qui avait été promis un temps, au profit d'un report et d'une seule campagne d'information (la « boîte à outil »). Lors d'un débat important en séance plénière, les intervenants ont regretté le report du plan d'action de la Commission. En manière de riposte, un groupe de parlementaires, d'horizons politiques différents (dont Gilles Savary, PSE ; Jean-Marie Beaupuy, ALDE ; Reinhard Rack, PPE ; et Michael Cramer, Vert), a décidé d'annoncer la sortie d'un « rapport d'initiatives qui devrait contenir 25 à 30 mesures sur la mobilité urbaine ». Selon l'agence d'information européenne « Euractiv France », le rapport parlementaire devrait être beaucoup plus exigeant que le projet de plan de la Commission qui avait circulé un temps de manière confidentielle. Ainsi, devrait être mis en place un

« instrument financier spécifique destiné à la mobilité urbaine. Une manière de pallier les carences de la politique de cohésion, dont les fonds structurels ne sont plus destinés au domaine des transports que dans les nouveaux Etats membres ». Si ce rapport n'a aucune valeur juridique, ses auteurs estiment qu'ils seront en mesure d'imposer leurs idées dans le cadre d'un bras de fer politique avec la Commission. En effet, les députés envisagent de mettre sous réserve la « validation de la nomination » du Commissaire aux transports en juillet prochain, selon l'acceptation ou non de la position du Parlement sur la mobilité urbaine.

Pour en savoir plus :

http://ec.europa.eu/transport/clean/green_paper_urban_transport/doc/2007_09_25_gp_urban_mobility_fr.pdf.

ECONOMIE

Enseignement supérieur et dynamisme territorial Bourges - 13 mars 2009

L'association des villes universitaires de France (AVUF), la ville et communauté d'agglomération de Bourges, en partenariat avec la FMVM, organisent un colloque sur les sites « secondaires » à vocation nationale ou régionale, ou disposant de niches d'excellence, que ce soit en formation, en recherche, en attractivité, en performance, ou en organisation. Ils se distinguent des sites « principaux » qui forment la dizaine de grands sites universitaires à vocation mondiale.

Ce colloque vise à clarifier cette nouvelle approche dans le cadre des politiques urbaines et intercommunales, ainsi qu'à accompagner et à anticiper les nouvelles organisations de formation supérieure et de recherche dans leurs liens avec le développement socio-économique local et avec la vie des populations concernées.

Télécharger le préprogramme

Renseignements auprès de F Rio, Latitude Etudiante Conseil – T. 04 67 54 69 81

SOCIAL

Efficacité des politiques locales d'action sociale

Caroline Cayeux, maire de Beauvais et membre du Conseil d'administration de la FMVM – également présidente du

Club national des réseaux de villes et présidente de l'Association des villes du grand bassin parisien - s'est dernièrement vue chargée par le Premier ministre d'une mission sur l'efficacité des politiques locales d'action sociale. François Fillon charge ainsi cette maire de ville moyenne de « suggérer des pistes pour garantir une plus grande efficacité aux politiques d'action sociale engagées conjointement par les collectivités locales ». Soulignant que la crise « risque de renforcer encore les difficultés des ménages les plus modestes », le Premier ministre estime qu'il « convient de conforter les initiatives innovantes réalisées par les collectivités locales pour promouvoir de nouvelles politiques de solidarité ».

S'inspirant de son initiative locale baptisée « plan d'harmonie sociale », François Fillon invite Caroline Cayeux à lui indiquer « les éventuels obstacles et difficultés rencontrés par ce plan au regard de l'organisation de nos territoires et de leurs compétences ». La maire de Beauvais devrait rendre son rapport d'ici la fin mars 2009.

ECONOMIE

Journée nationale du renouvellement urbain des centres anciens

L'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et la Caisse des dépôts (CDC) organisent le 5 février 2009 à Paris, dans le cadre du Corum (Club des opérateurs en renouvellement urbain), une «Journée nationale du renouvellement urbain des centres anciens», en présence du nouveau président de l'Anah, Marc-Philippe Daubresse. Depuis sa création en 2004, le Corum vise à améliorer les pratiques du renouvellement urbain en quartiers anciens, en favorisant l'échange d'expériences entre opérateurs, en diffusant auprès des partenaires du renouvellement urbain, des élus locaux, de l'ANAH, de la CDC, et des services de l'Etat, tant les bonnes pratiques repérées que les obstacles récurrents.

Environ 300 acteurs du développement local sont attendus à cette rencontre du 5 février.

Les intervenants privilégiés seront :

- Raymond Couderc, sénateur maire de Béziers
- Sébastien Jumel, maire de Dieppe
- Martine Lignières-Cassou, députée-maire de Pau
- Emile Zuccarelli, maire de Bastia , aux côtés d'Yves Chalas, sociologue et Francis Cuillier, directeur de l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine.

Au cours de cette journée, des élus viendront présenter leur réflexion sur la recomposition de la ville, l'accompagnement de nouvelles dynamiques pour les centres anciens et la genèse de leurs projets, ainsi que les modalités de mise en œuvre. Ce colloque se tiendra à « l'Euro sites Georges V », 28 avenue Georges V, 75008 Paris Pour en savoir plus et s'inscrire : http://www.fedsem.fr/result_agenda.php?cat=&ID=767&sous_cat=

ECONOMIE

Délinquance : des chiffres en baisse, mais les violences aux personnes sont en hausse

La délinquance générale a baissé de 0,86% en 2008 par rapport à 2007, selon le ministère de l'Intérieur, mais les violences aux personnes sont en augmentation tout comme les vols à main armée, les règlements de compte ayant explosé.

C'est le constat qui se dégage des faits de délinquance recensés l'année dernière par l'Observatoire nationale de la délinquance (OND), exposés et commentés lundi dernier par Alain Bauer et par la ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie.

Plus d'infos sur : <http://www.inhes.interieur.gouv.fr>

ECONOMIE

Agenda

21 janvier 2009

Paris

La FMVM est reçue en audience par Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités locales

La FMVM est reçue en audience par Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale

4 février 2009

Paris

Les présidents des associations représentatives d'élus (AMF, ADF, ARF, ADCF, APVF) et la Fédération des Maires des Villes Moyennes rencontrent Laurence Parisot, présidente du MEDEF, au sujet du devenir de la taxe professionnelle.

12 février 2009

Paris

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur
Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi